

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 53 (1980)

**Heft:** 9

**Vorwort:** Location ou accession à la propriété du logement?

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

## Photo couverture

Logement collectif ou logement individuel? Voici une illustration «rétro»: des maisonnettes ouvrières construites au début du siècle par la fabrique Geigy à Bâle.

## Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne

## Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président  
René Gay, Genève, vice-président  
Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire  
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

## Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. (021) 226273

## Comité de rédaction

Président: B. Vouga  
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, A. Jaquet.

## Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne  
Chèques postaux 10-6622  
Tél. (021) 204141

## Diffusion

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour le plan d'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

## Abonnements

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—. Prix du présent numéro: Fr. 3.40. Chèques postaux 10-6622

## Location ou accession à la propriété du logement?

Ce problème n'est pas nouveau: l'histoire du logement de masse, du logement social a été caractérisée par l'opposition entre cité-caserne et cité-jardin. Dès la fin du siècle dernier, les théoriciens de la réforme du logement, pour la plupart, se sont faits les apôtres de la cité-jardin et de la maisonnette familiale, par crainte des concentrations d'ouvriers en ville, et cela dans une double préoccupation: hygiène physique et hygiène sociale, prévention des maladies et prévention des convulsions sociales.

A notre avis, cette opposition entre logement collectif et logement pavillonnaire doit être dépassée. La généralisation de la villa n'est pas possible: ce serait la mort définitive de la ville aussi bien que de la campagne, et l'émiettement du paysage en lotissements continus de Genève à Romanshorn.

Il s'agit de trouver et de mettre en œuvre des solutions alternatives, qui offrent aux habitants une qualité accrue par rapport à ce qui a été réalisé depuis une trentaine d'années. Pour cela, il s'agit tout d'abord de rendre la ville habitable, et donc de la rendre aux habitants qui jusqu'alors ont été souvent exilés dans des banlieues lointaines; on voit se multiplier aujourd'hui les groupements d'habitants, les mouvements de citoyens: c'est un élan significatif, qu'il faut prendre en considération.

Il s'agit ensuite d'accroître la qualité du logement et de son environnement, en donnant à l'habitant une plus grande marge de liberté dans la définition de son cadre de vie: il n'est plus possible, ou plutôt il ne devrait plus être possible de loger l'habitant dans des «boîtes» toutes faites, toutes standardisées, toutes identiques — ou presque.

Enfin, il s'agit de multiplier les possibilités d'un contrôle démocratique des habitants sur leur cadre de vie: il faut encourager les initiatives des habitants qui tentent de prendre en charge la gestion et l'amélioration de leur habitat. Voici, très rapidement esquissées, quelques réflexions sur ce que devrait être le logement des années 80. Qu'en pensez-vous, amis lecteurs?

*Le rédacteur*

## Sommaire

Union suisse pour l'amélioration du logement, section romande: assemblée générale annuelle du samedi 10 mai, à Genève	
— Procès-verbal	3
— Rapport du comité	3
— Rapport du rédacteur de la revue «Habitation»	6
— Faut-il encourager l'accession à la propriété du logement? Résumé de l'exposé de M. Pierre Ischi	7
— Notice sur la situation du logement à Genève	8
— Table ronde sur le thème de l'accession à la propriété du logement	10
La revue «Habitation» était invitée en Suède chez IKEA, par Renée Hermenjat	15
Protection de la nature et de l'environnement: la Ligue suisse du patrimoine national en 1979	17
Aménagement du territoire: rues résidentielles (ASPAN)	19
Renseignements techniques et commerciaux	21